

La commune de Régny recherche un gestionnaire comptabilité et paie, à temps complet

Poste ouvert au fonctionnaire ou à défaut contractuel, à pourvoir le **1^{er} septembre 2021**.

Grade recherché :

- Adjoint administratif territorial
- Rédacteur territorial

Temps de travail hebdomadaire : 35 heures

Sous l'autorité du responsable des services, l'agent sera chargé des missions suivantes :

Missions principales :

*** Comptabilité :**

- Saisie des engagements, des mandats et titres
- Réalisation des écritures de fin d'année (amortissements, rattachements, ICNE,...)
- Mise à jour de l'inventaire
- Suivi des emprunts, des déclarations de TVA, des marchés publics, des régies, des subventions d'investissement, des baux de location
- Saisie des décisions budgétaires

*** Paie :**

- Gestion de la paie des agents : préparer la paie et les charges, déclarer les charges sociales mensuelles et annuelles, effectuer les écritures comptables et les flux informatiques
- Suivi administratif des dossiers des agents (Mettre à jour les dossiers, rédiger des actes, saisir des arrêts de travail, suivre les remboursements, établir les fiches de poste ...)

*** Secrétariat :**

- Participation à l'accueil du public à la mairie et à l'agence postale : accueil physique, téléphonique ; traitement des correspondances (courriels et courriers) ; servir et renseigner le public.

Profil demandé :

- * Expérience significative sur le même type de poste en collectivité
- * Connaissance des règles budgétaires et comptables publiques (M14)
- * Connaissance du statut de la Fonction Publique Territoriale, de la réglementation
- * Maîtrise de l'outil informatique et de bureautique, du logiciel Berger Levrault
- * Sens de l'organisation et de la rigueur
- * Discrétion
- * Motivation
- * Sens du travail en équipe et bon relationnel

Contact :

Merci d'adresser lettre de motivation + CV, **avant le 31 juillet 2021**, à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de Régny 20 Place Jacques Fougerat 42630 Régny

ou par messagerie : accueil@regny.fr

Rémunération statutaire – Régime indemnitaire – CNAS